Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260727-D_2026_6_3-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2026_6_3

Nombre de conseillers en exercice : 24

Présents : 19

Votants : 23

Objet : Fixation des tarifs de garderie périscolaire - Rentrée scolaire de septembre 2026

L' an deux mille vingt six, le lundi 29 juin à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du Bureau : 25 Juin 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur LE GAC Hervé, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Madame COUSIN Laurence, Monsieur COLLE Gaël, Madame DANJOU Maryse, Madame COLINET Camille, Monsieur EVEN Marc, Madame DU PENHOAT Catherine, Madame EVEN Martine, Monsieur KERAUDREN Olivier, Monsieur QUEVAL Benoît, Madame LE COZ Louise, Monsieur JARAUD Lucien, Monsieur RIMBERT Ugo, Monsieur GUERNALEC Christian, Madame LE CUNFF Claire

Pouvoirs :
Madame ROBIN Renée a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Madame BLAYO Annick a donné pouvoir à Madame COLINET Camille
Monsieur THUARD Jean-Charles a donné pouvoir à Madame COUSIN Laurence
Monsieur LEBRESNE Jean-Claude a donné pouvoir à Monsieur GUERNALEC Christian

Absent(s) : Madame LE COZ Louise

Excusé(s) : Madame ROBIN Renée, Madame BLAYO Annick, Monsieur THUARD Jean-Charles, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude

Secrétaire de Séance : Madame Camille COLINET

Enfance Jeunesse / Finances / Rapporteur : Mme Camille COLINET, adjointe à l'Enfance, familles et vie locale

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération D_2025_5_4 du Conseil municipal en date du 30 juin 2025 relative à la fixation des tarifs de garderie périscolaire à la rentrée de septembre 2025 ;
Vu l'examen en commission communale « Vie locale et associative, enfance et affaires sociales » du 15 juin 2026 ;
Vu l'examen en commission communale « Finances, moyens généraux » du 22 juin 2026 ;

Suite aux échanges en commissions communales portant sur le fonctionnement et l'activité du service de garderie, Mme Camille COLINET, adjointe à l'Enfance, familles et vie locale, propose de procéder à la fixation des tarifs à compter de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2026, sur une base de renouvellement des tarifs actuels, comme suit :

Garderie du matin	
Quotient familial	Proposition de tarifs Rentrée scolaire 09/2026 (similaires aux tarifs actuels)
… - 399	0,47 €
400 _ 499	0,60 €
500 _ 599	0,65 €
600 _ 799	0,72 €
800 _ 1099	0,86 €
1100 _ 1499	0,95 €
1500 _ 1999	1,05 €

Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260727-D_2026_6_3-DE

2000 _ 2399	1,76 €
2400 - …	1,28 €
Extérieur	1,40 €

Garderie du soir (comportant un goûter)	
Quotient familial	Proposition de tarifs Rentrée scolaire 09/2026 (similaires aux tarifs actuels)
… - 399	0,65 €
400 _ 499	0,90 €
500 _ 599	1,33 €
600 _ 799	1,60 €
800 _ 1099	1,70 €
1100 _ 1499	1,80 €
1500 - 1999	1,92 €
2000 _ 2399	2,08 €
2400 - …	2,30 €
Extérieur	2,50 €

Elle précise qu'une facturation de 15,00 € a minima par famille et par année scolaire est maintenue pour la fréquentation du service de garderie périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Fixe les tarifs de la garderie périscolaire à compter de la rentrée de l'année scolaire 2026/2027, au 1er septembre 2026,**
- **Confirme l'application du règlement intérieur des services périscolaires de la commune,**
- **Maintient une facturation minimale de 15,00 € par famille et par année scolaire pour l'utilisation du service de garderie périscolaire,**
- **Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce en application de la présente délibération.**

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Christian DAUTEL

MAIRIE DE PONT-L'ABBÉ FINISTÈRE

Emis le 29/06/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 27/07/2026